

Paris, le 25 août 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir dans votre portefeuille une ou plusieurs parts du Fonds Commun de Placement (« FCP ») **Amundi ETF PEA MSCI Emerging Markets UCITS ETF**.

Actuellement exposé à l'indice « **MSCI Emerging Markets** », votre FCP changera d'indicateur de référence le **27 septembre 2023 pour s'exposer à l'indice « MSCI EM ex Egypt ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index »** et sera renommé « **Amundi PEA MSCI Emerging Markets ESG Leaders UCITS ETF** ».

A la même date, la catégorie du fonds selon la réglementation *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) sera modifiée et les frais de gestion, fonctionnement et autres frais externes au fonds seront de 0.30% par an.

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document joint intitulé « **LETTRE AUX PORTEURS - Amundi ETF PEA MSCI Emerging Markets UCITS ETF** ». Cet avis contient toutes les informations requises pour ces opérations conformément à la réglementation en vigueur. Ce document complet et précis vous permet de vous familiariser avec les implications potentielles de cette opération sur votre investissement. Nous vous recommandons donc de le lire avec toute l'attention nécessaire.

Votre conseiller financier habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service client au (+352) 26 86 80 80 ou en envoyant un e-mail à info@amundi.com.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas

Directeur – ETF, Indexing & Smart Beta

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

LETTRE AUX PORTEURS

Amundi ETF PEA MSCI Emerging Markets UCITS ETF
(le « Fonds »)

Code ISIN de la part : FR0013412020

Nature de l'opération	Modification de la dénomination, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Fonds
Date de l'opération	27 septembre 2023

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

Paris, le 25 août 2023

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du fonds commun de placement « Amundi ETF PEA MSCI Emerging Markets UCITS ETF » (le « Fonds »), dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « Amundi » ou la « Société de gestion »).

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Dans le cadre de l'examen continu de la compétitivité et de la lisibilité de sa gamme de produits et afin de tenir compte de l'évolution de la demande de ses clients, la Société de gestion du Fonds vous informe avoir décidé à compter du 27 septembre 2023 (la « Date d'Effectivité »), de modifier l'Indicateur de Référence du Fonds, qui intégrera la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales. La stratégie d'investissement et la dénomination du Fonds seront modifiées afin d'intégrer ce changement. Le Fonds supportera les coûts liés à ce changement.

Veuillez trouver le récapitulatif de toutes les modifications effectuées ci-après (section « Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ? »).

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 27 septembre 2023 (la « Date d'Effectivité »).

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché primaire :

Les intervenants sur le marché primaire (souscription/rachat en direct auprès de la Société de gestion) ont la possibilité de se faire rembourser leurs actions auprès de la Société de gestion et/ou de son dépositaire, dans les conditions de montant minimum de rachat décrites dans le prospectus du Fonds sans commission de rachat pendant une période d'un mois à compter de la date d'envoi de cette lettre.

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché secondaire :

Le Fonds est un ETF. Les actions du Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. En conséquence, les investisseurs intervenant sur le marché boursier peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transactions sur leurs opérations qui ne relèvent pas de la Société de gestion du Fonds. Ces investisseurs vont également traiter à un prix qui reflète l'existence d'une fourchette de cotation « *bid-ask* », soit la différence entre les cours acheteurs et vendeurs pratiqués en bourse lors de la cotation et négociation des actions ou des ETF. La Société de gestion invite les investisseurs à se renseigner auprès de leur courtier habituel afin d'obtenir de plus amples informations relatives aux frais de courtage qui peuvent leur être appliqués ainsi qu'aux fourchettes de cotation « *bid-ask* » qu'ils sont susceptibles de supporter.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement / risque** : Non
- **Augmentation du profil de risque** : Non
- **Augmentation potentielle des frais** : Oui
- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque** : Non significatif



Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?

	« Amundi ETF PEA MSCI Emerging Markets UCITS ETF » Avant la Date d'Effectivité	« Amundi PEA MSCI Emerging Markets ESG Leaders UCITS ETF » A compter de la Date d'Effectivité
REGIME JURIDIQUE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT		
Dénomination	Amundi ETF PEA MSCI Emerging Markets UCITS ETF	Amundi PEA MSCI Emerging Markets ESG Leaders UCITS ETF
Objectif de gestion reflétant le nouvel indice de référence	L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, le plus fidèlement possible, la performance de l'Indice « MSCI Emerging Markets Net Total Return Index » quelle que soit son évolution, positive ou négative.	L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer le plus fidèlement possible, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice « MSCI EM ex Egypt ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index »
Indicateur de référence	MSCI Emerging Markets Net Total Return Index L'Indice est un indice « actions », calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux MSCI.	MSCI EM ex Egypt ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index L'indice est un indice « actions », calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux MSCI.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

	<p>Les actions entrant dans la composition de l'Indice MSCI Emerging Markets sont issues de l'univers des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays émergents.</p> <p>Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indicateur de référence, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.</p>	<p>L'indicateur de référence offre une exposition à la performance globale des marchés émergents d'Europe, du Moyen Orient et d'Afrique (« EMEA »), Egypte exclue, tout en incluant des critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG).</p> <p>En avril 2023, étaient classifiés comme « pays émergent » en dehors de l'Egypte : le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, la République Tchèque, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, la Corée, le Koweït, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, Taiwan, la Thaïlande, la Turquie et les Emirats Arabes Unis.</p> <p>Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indicateur de référence, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.</p>
<p>Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion</p>	<p>Le Fonds ne poursuit aucun d'objectif d'investissement durable, et ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement Disclosure.</p>	<p>Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus et à l'annexe d'informations précontractuelles du Fonds.</p>
<p>Catégorie selon la Règlementation Sustainable Finance Disclosure Regulation (« Règlement Disclosure »)</p>	<p>Article 6</p>	<p>Article 8</p>
<p>FRAIS</p>		
<p>Frais de gestion, fonctionnement et autres frais externes au FCP</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds, section « Frais et commissions », sous-section « Frais de fonctionnement et de gestion ».</p>	<p>Frais maximum et annuels : 0,20% TTC de l'assiette nette</p>	<p>Frais maximum et annuels : 0,30% TTC de l'assiette nette</p> <p>A toutes fins utiles, les frais de gestion et autres frais d'administration ou d'exploitation, tels que définis dans le Document clé pour l'investisseur, seront donc modifiés de 0.20% par an à 0.30% par an.</p>

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) du Fonds seront modifiés en conséquence à la Date d'Effectivité.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés du Fonds disponibles sur le site www.amundi.fr. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour plus de détails, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse www.amundi.fr, rubrique « Contactez-nous ».

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas,

Responsable de la ligne métier ETF, Indiciel et Smart Beta

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr